

Extrait du registre  
des délibérations de la Commune de LIMEUX  
séance du 12/04/2021

L' an 2021 et le 12 Avril à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi, au centre socioculturel, afin de respecter les règles sanitaires en vigueur face à l'épidémie de COVID 19, sous la présidence de M YVON Julien, maire, en session ordinaire.

**Présents** : M. YVON Julien, Maire, Mmes : DELAGE Elodie, KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PACCIARELLI Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, GRESSETTE Romain, PILORGET Franck, RAYMOND Philippe, ROTINAT Julien

**Excusé(s)** : M. FAILLOT Benoit

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 10

Date de la convocation : 06/04/2021

Date d'affichage : 06/04/2021

Secrétaire de séance : Mme MOREL Angélique

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 février 2021 est adopté à l'unanimité

### **DELIBERATIONS**

- Le Conseil Municipal a constaté concordance entre les résultats du **Compte de Gestion** du Trésorier et le Compte Administratif de la commune. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

- Le **compte administratif 2020** de la commune présenté par Mme MOREL Angélique, 1ère Adjointe, adopté à l'unanimité se résume ainsi, en résultat cumulé :

FONCTIONNEMENT :	Dépenses :	125 379.28 €
	Recettes :	405 979.45 €

INVESTISSEMENT :	Dépenses :	113 962.36 €
	Recettes :	78 263.62€

- Le Conseil

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, constatant les résultats ci-dessous présentés :

### **INVESTISSEMENT**

Recettes	38 375.53 €
Dépenses	113 962.36 €
Solde d'exécution	- 75 586.83 €

Excédent reporté 36 168.09 €

Reste à réaliser en recettes 3 720.00 €

Besoin de financement 35 698.74 €

### **FONCTIONNEMENT**

Recettes	144 404.03 €
Dépenses	125 379.28 €
Solde d'exécution	19 024.75 €

Excédent reporté 261 575.42 €

Excédent de fonctionnement 280 600.17 €

### **Décide l'affectation du résultat comme suit :**

- Au besoin de financement de la section d'investissement (R 1068) : : 35 698.74 €
- Reliquat à reprendre au budget 2019 au compte R 002 : (excédent) : 244 901.43 €

### **- le taux des impôts directs reste inchangé :**

- Foncière Bâti : 8.17% + 19.72% (taxe foncière du Département en compensation de la taxe d'habitation soit un produit de 34 639 €)
- Foncière Non Bâti : 19.82% (produit 9 078 €)
- CFE : 19.42% (produit 5 321 €)

### **- le Conseil Municipal vote le budget primitif 2021 qui s'équilibre comme suit :**

- Dépenses et Recettes de FONCTIONNEMENT : 366 609.00 €
- Dépenses et Recettes d'INVESTISSEMENT : 186 605.00 €

- FSL : Le conseil municipal reconduit le versement de 150€ pour le Fonds de Solidarité Logement du Conseil Départemental.

- Sur proposition de M.le Maire, le conseil municipal décide de reconduire son adhésion à l'ARELFA pour un coût annuel de 76.20€.

- Le conseil municipal après en avoir délibéré, constate la désaffectation du chemin rural du Rouzeau, décide de lancer la procédure de cession du chemin et demande à Monsieur le Maire d'organiser une enquête publique sur ce projet.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Adressage : finalisation du nombre de voies à nommer, du nombre de numéros d'habitations et de plaques de rues.

- Fibre : suite à la réunion du Conseil Communautaire du 29/03/21, et à l'intervention de Berry Numérique, monsieur le Maire nous informe que la fibre arriverait à 99% sur notre commune à compter de fin septembre 2022.

La séance est levée à 20h40